Master en enseignement section 5 sciences pharmaceutiques.

Ancienne convention	Nouvelle convention
Pas de convention	ULB (référente) : 50% · HE2B : 8 % · HEFF : 8 % · HELdB : 34 %

Les nouvelles conventions ont été rédigées afin d'assurer une répartition plus équitable des étudiants ULB entre les Haute Ecoles.

Master en enseignement section 4 mathématiques.

Ancienne convention	Nouvelle convention
ULB (référente) : 67% · HE2B : 5 % · HEFF : 23 % · HELdB : 5 %	ULB (référente) : 67% · HE2B : 14 % · HEFF : 14 % · HELdB : 5 %

Master en enseignement section 5 mathématiques.

Ancienne convention	Nouvelle convention
ULB (référente) : 50% · HE2B : 8 % · HEFF : 34 % · HELdB : 8 %	ULB (référente) : 50% · HE2B : 22 % · HEFF : 20 % · HELdB : 8 %

Master en enseignement section 4 physique.

Ancienne convention	Nouvelle convention
ULB (référente) : 67% · HE2B : 5 % · HEFF : 23 % · HELdB : 5 %	ULB (référente) : 67% · HE2B : 14 % · HEFF : 14 % · HELdB : 5 %

Master en enseignement section 5 physique.

Ancienne convention	Nouvelle convention
ULB (référente) : 50% · HE2B : 21 % · HEFF : 21 % · HELdB : 8 %	ULB (référente) : 50% · HE2B : 22 % · HEFF : 20 % · HELdB : 8 %

Master en enseignement section 5 sciences biomédicales.

Ancienne convention	Nouvelle convention
Pas de convention	ULB (référente) : 50% · HE2B : 34 % · HEFF : 8 % · HELdB : 8 %

Master en enseignement section 5 sciences de l'ingénieur

Ancienne convention	Nouvelle convention
Pas de convention	ULB (référente) : 50% · HE2B : 22 % · HEFF : 20 % · HELdB : 8 %